Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 9

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quatre étapes

La réalisation du premier secteur est prévue en quatre étapes de construction :

1. Assainissement des endroits critiques de la route existante.
2. Construction de la rampe « Champ-de-Boujean » - pont du Taubenloch.
3. Construction de la nouvelle route sur le flanc droit de la vallée.
4. Assainissement final de la route existante.

Le déroulement de ces étapes sera fonction des moyens mis à disposition.

Aujourd'hui, la première étape est achevée. Le but à atteindre était une rapide amélioration des conditions existantes. Il faut observer ici que les possibilités d'amélioration ont été limitées par le trafic. Des détournements ne sont pas possibles. N'entraient donc en ligne de compte que des travaux pouvant être effectués hors de la chaussée, soit aux tunnels 2, 3 et 4 et la construction du nouveau pont du Taubenloch. Les courbes les plus étroites du Taubenloch ont pu ainsi être assainies. Il était impossible de ne pas perturber le trafic, de temps en temps. Les entraves ont toutefois été limitées au minimum indispensable. Par leur patience, les automobilistes ont prouvé beaucoup de compréhension.

La première étape de construction a coûté près de 5 millions de francs, y compris l'achat de terrains, le projet et la direction des travaux.

La deuxième étape de construction de la T 6, la rampe « Champ-de-Boujean » - Taubenloch vient d'être attaquée. La construction de cette rampe améliorera très sensiblement le trafic de la T 6 en déchargeant en grande partie les embouteillages sur la route de Reuchenette à Bienne. Les chaussées de cette rampe se situent sur des ponts et dans des tunnels en presque totalité. De la longueur totale de 2,160 km., il n'y a qu'environ 400 m. du tracé à niveau.

Même la demi-jonction de Bienne-Nord avec les rampes d'accès et de départ forme en majeure partie un ouvrage d'art.

Les trois premiers lots de cette deuxième étape, soit les tunnels 1 A et 1 B, le complexe de la demi-jonction et les deux ponts en arc sur la Suze seront adjugés sous peu.

Le coût total de la deuxième étape est de 35 millions de francs environ. Le délai d'exécution est de quatre ans et demi.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

8 milliards pour l'assainissement des eaux. — 655 millions de francs environ ont été affectés jusqu'ici en Suisse à la construction d'installations d'épuration des eaux. En outre, les installations en cours de construction représentent une dépense de 366 millions de francs et les installations prêtes à être construites une dépense de 238 millions. D'après les estimations des autorités fédérales compétentes, il convient d'ajouter à ce montant de plus de 1,2 milliard une somme pratiquement équivalente correspondant aux dépenses qui doivent être effectuées jusqu'en

1980. Il faut encore tenir compte des investissements pour les collecteurs principaux et les canalisations de quartier qui sont, en moyenne suisse, trois à quatre fois plus importants que les investissements pour les installations d'épuration des eaux. Les dépenses totales pour l'assainissement des eaux doivent donc s'élever, jusqu'en 1980, à 7 ou 8 milliards au minimum.

Moins de travailleurs dans l'industrie. — D'après les données de l'OFIAMT, l'effectif des ouvriers occupés dans les entreprises industrielles comparables a été, au deuxième trimestre 1970, quelque peu inférieur au niveau enregistré un an auparavant. L'indice officiel accuse une baisse de 0,3 %. Depuis l'automne 1966, l'indice des effectifs du personnel d'exploitation a enregistré un recul de 1,9 %. En revanche, le nombre total des personnes occupées dans l'industrie (personnel d'exploitation et autre personnel) s'est accru simultanément, c'est-à-dire en quatre ans, de 1,2 %. Le taux d'accroissement de l'effectif du personnel dans les services s'établit pour la même période à 8,4 %, soit sept fois plus que dans l'industrie.

Nouvelle enquête sur la recherche dans l'industrie. — Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie avait effectué en 1966 une première enquête sur l'état de la recherche et du développement dans l'industrie suisse, et en avait publié les résultats ; donnant suite à un vœu du Conseil de la science, il procède maintenant à une nouvelle enquête, plus vaste que la précédente. Elle doit donner des indications sur les ressources financières qui sont affectées à la recherche et au développement mais aussi, ce qui est nouveau, fournir une vue d'ensemble des effectifs et des domaines d'activité des diplômés des hautes écoles techniques occupés dans l'économie privée. A cet égard, l'enquête fournira également des données prospectives sur l'évolution, dans tous les secteurs, des besoins de personnel au cours des trois, respectivement six prochaines années. Cela doit permettre aux instances compétentes d'établir plus facilement des prévisions et des plans en ce qui concerne la capacité de formation future des hautes écoles techniques suisses, ce qui est d'une grande importance eu égard aux progrès rapides de la science et de la technique.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1er vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20